



Conseil de l'École de la FGSE
2018-2019
Jeudi 11 octobre
Résumé du procès-verbal N°36

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du Conseil de l'École du 21 juin et de son résumé
3. Présentation des missions de l'École
4. Communications du Directeur de l'École
5. Communications des représentants étudiants
6. Préavis sur la nomination de Sophie Swaton, MER, coordinatrice du MA en fondements et pratiques de la durabilité (01.08.19)
7. Préavis sur la structure du Bachelor à temps partiel
8. Divers

3. Présentation des missions de l'École

Les principales missions du Bureau sont les suivantes :

- Mettre en œuvre la politique de l'enseignement de la Faculté ;
- Faire des propositions touchant à l'enseignement et à l'organisation des cursus au Conseil de l'École ;
- Coordonner les enseignements de la formation de base ;
- Traiter les cas de plagiat ;
- Organiser une fois par semestre une rencontre entre les étudiants membres du Conseil de l'École, l'AEGE et le Bureau.

Les principales missions du Conseil de l'École sont les suivantes :

- Statuer sur les propositions du Bureau ;
- Discuter des modifications du plan d'études et du règlement du Bachelor ;
- Fonctionner comme comité scientifique du Bachelor ;
- Discuter des propositions des masters et les préavis à l'intention du Conseil de Faculté.

Le Conseil de l'École exerce un rôle majeur dans les préavis qu'il donne à l'intention du Conseil de Faculté et dans les discussions menées autour de l'enseignement et des problèmes rencontrés par les étudiants. La séance semestrielle entre l'AEGE, les étudiants membres du Conseil de l'École et le Bureau est à ce titre importante.

4. Communications du Directeur de l'École

1) Présentation des effectifs 2018 (état au 24 septembre)

Bachelor :

Le Bachelor compte 390 étudiants, répartis comme suit :

- Propédeutique : 169 étudiants, dont 36 redoublants
- Orientation géographie : 61 étudiants, dont 31 en 2^{ème} année
- Orientation sciences de l'environnement : 115 étudiants, dont 73 en 2^{ème} année
- Orientation géologie : 25 étudiants, dont 11 en 2^{ème} année.

Le taux d'échec est significatif car il y a autant d'étudiants en seconde partie qu'en propédeutique. Les pics en termes d'échecs se situent en Mathématiques ; Chimie générale ; Chimie organique pour géologues ; Histoire de la pensée géographique.

Le taux d'échec en Mathématiques a augmenté ces deux dernières années en raison de la mise en place de QCM à points négatifs. Des discussions avec l'enseignant sont en cours pour diminuer ce taux d'échec.

En raison du taux d'échec des géologues au cours de Chimie organique, un cours ad hoc sera offert à ce public en 2019-2020.

Masters :

Les effectifs sont les suivants :

- MA en études du tourisme : 31 étudiants, dont 12 nouveaux inscrits
- MA en fondements et pratiques de la durabilité : 110 étudiants, dont 46 nouveaux inscrits
- MSc en géographie : 125 étudiants, dont 38 nouveaux inscrits
Analyse spatiale et systèmes complexes : 6 étudiants, dont 2 nouveaux inscrits

Faculté des géosciences et de l'environnement

Décanat Géosciences et de l'Environnement

|||||

- Développement et environnement : 24 étudiants, dont 5 nouveaux inscrits
- Urbanisme et aménagement des territoires : 70 étudiants, dont 23 nouveaux inscrits
- Géomorphologie et aménagement des régions de montagne : 25 étudiants, dont 8 nouveaux inscrits
- MSc en (géo)sciences de l'environnement : 28 étudiants, dont 14 nouveaux inscrits
 - Sciences aquatiques : 9 nouveaux inscrits
 - Dangers naturels et risque : 5 nouveaux inscrits
- MSc en biogéosciences : 60 étudiants (22 de l'UNINE), dont 23 nouveaux inscrits
- MSc en sciences de la Terre : 67 étudiants (39 de l'UNIGE), dont 21 nouveaux inscrits.

2) Bachelor à temps partiel

A la demande de la Direction, les Bachelors devront offrir un programme à temps partiel dès la rentrée académique 2020. Cet objet est repris dans le point 7 de l'ordre du jour.

3) Horaire continu

Pour répondre à la sur-occupation des grands auditoriums, à l'engorgement des cafétérias et afin d'optimiser l'offre d'activités sportives, la Direction a élaboré un projet d'horaire continu. La nouvelle grille est organisée autour de blocs de 2 heures (8-10 ; 10-12 ; 12-14 ; 14-16 ; 16-18). Ce projet impose comme contrainte que les cours de 3 heures soient reportés sur la tranche 16h00-19h00. Le Décanat a envoyé une lettre à la Direction demandant que la nouvelle grille ne soit appliquée qu'aux salles de plus de 80 places.

5. Communications des représentants étudiants

1) Cours de mise à niveau pour les étudiants inscrits au MSc en biogéosciences

Les travaux pratiques de Sédimentologie biochimique, cours de 2^{ème} année pour les étudiants du Bachelor orientation géologie, sont suivis également par les étudiants de la mise à niveau intégrée du MSc en biogéosciences. Le mélange des publics pose problème car les géologues ont un niveau plus avancé. Ce point sera reporté au comité scientifique.

6. Préavis sur la nomination de Sophie Swaton, MER, coordinatrice du MA en fondements et pratiques de la durabilité

Dominique Bourg actuel coordinateur du MA en fondements et pratiques de la durabilité prendra sa retraite le 31 juillet 2019. Le comité scientifique, à l'unanimité, a proposé Sophie Swaton, MER, pour reprendre cette fonction dès le 1^{er} août 2019. Le Conseil de l'École est appelé à donner son préavis à l'intention du Conseil de Faculté.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

7. Préavis sur la structure du Bachelor à temps partiel

Le Bachelor à temps partiel offre un aménagement des études qui permet à un étudiant de réaliser son cursus en 14 semestres au maximum (contre 10 pour les étudiants réguliers). Pour être admis à réaliser ses études à temps partiel, l'étudiant doit motiver sa demande (motifs durables d'atteinte à la santé ; motifs d'ordre familial ; motifs d'ordre professionnel ; élaboration d'un projet personnel).

Le Bureau de l'École a élaboré un plan d'études qui présente des modalités d'organisation différentes pour les deux parties du cursus.

Partie propédeutique :

Une colonne a été ajoutée au plan d'études dans laquelle est mentionné pour chaque enseignement le semestre recommandé pour le suivre.

Seconde partie :

Le projet de plan d'études propose quelques règles : 1) le suivi des modules de 2^{ème} année constitue un prérequis pour l'inscription aux enseignements de 3^{ème} année ; 2) l'étudiant inscrit à un enseignement s'engage à en suivre toutes les composantes le même semestre ; 3) la préparation au Travail de Bachelor est suivie en bloc ; 4) l'étudiant à temps partiel dispose de deux ans pour réaliser son Travail de Bachelor ; 5) le programme d'études sera défini de façon individuelle et fera l'objet d'une discussion avec le conseiller pédagogique.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

8. Divers

Pas de divers.

La prochaine séance est agendée au jeudi 15 novembre à 16h15.